

GUIDE PÉDAGOGIQUE DE L'ENSEIGNANT

pour la

FICHE PÉDAGOGIQUE SUR LES MINES TERRESTRES AU MOZAMBIQUE

Avec

Domaine général de formation
Compétences disciplinaires
Compétences transversales
Scénario pédagogique détaillé
Corrigé des activités



Les mines terrestres tuent ou blessent à chaque mois plus de 2 000 personnes dans le monde. Cela représente environ une victime à toutes les vingt minutes. Le plus alarmant est que la grande majorité des victimes sont des civils et que 30 % à 40 % d'entre eux sont des enfants. Le sol de 68 pays du monde est truffé de quelque 115 millions de mines. À chaque année, on installe 2,5 millions de mines supplémentaires qui demeureront actives pendant au moins un demi-siècle. À lui seul, le territoire du Mozambique cache un million de ces mines terrestres prêtes à exploser. C'est ainsi que les mines continuent d'estropier et de tuer des centaines de personnes chaque année et qu'elles ont, encore aujourd'hui, des effets dévastateurs sur les collectivités et les familles dont elles entravent le progrès.



FICHE ÉDUCATIVE SUR LES MINES TERRESTRES AU MOZAMBIQUE

NIVEAU : Premier et deuxième cycles du secondaire

DURÉE: 45 minutes (approximativement).

DISCIPLINE(S) : Histoire contemporaine, histoire et éducation à la citoyenneté, français langue d'enseignement, géographie, enseignement moral et/ou religieux, etc.

DOMAINES GÉNÉRAUX DE FORMATION : Vivre-ensemble et citoyenneté.

AXES DE DÉVELOPPEMENT : Contribution à la culture de la paix.

INTENTION ÉDUCATIVE : Amener l'élève à mieux connaître les problèmes causés par les mines terrestres dans le monde en identifiant diverses causes et conséquences de l'usage des mines terrestres. Amener l'élève à analyser l'information concernant les mines et leurs impacts chez les individus et les collectivités.

✓ **COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES :**

Enseignement moral et/ou religieux :

- Se positionner, de façon réfléchie, au regard d'enjeux d'ordre éthique;
- Construire un référentiel moral.

✓ **Histoire et éducation à la citoyenneté :**

- Construire sa conscience citoyenne à l'aide de l'histoire.

✓ **Géographie :**

- Construire sa conscience citoyenne à l'échelle planétaire.

✓ **Français, langue d'enseignement :**

- Lire et apprécier des textes variés (s'informer).

✓ **COMPÉTENCES TRANSVERSALES :**

- Exercer son jugement critique et son esprit d'analyse;
 - Communiquer par écrit de façon appropriée.
-

SCÉNARIO PÉDAGOGIQUE



I- Amorce (5 minutes)

L'enseignant montre une photo à ses élèves dans la classe (la photo se trouve à la fin de ce document) :

L'enseignant pose quelques questions à ses élèves à partir de la photo. Il peut laisser aux jeunes un temps de réflexion avant de leur donner la parole.

- Qu'est-ce qui se trouve devant la personne sur cette photo?
RÉPONSE : Une mine terrestre.
- Qu'est-ce que l'homme fait sur cette photo?
RÉPONSE : Il montre comment on peut repérer une mine. L'appareil qu'il tient dans les mains est un détecteur chimique de mines.
- Est-ce qu'une mine terrestre est la même chose qu'une mine antipersonnel?
RÉPONSE : Les mines terrestres regroupent principalement deux sortes de mines : les mines antipersonnel qui sont fabriquées pour blesser ou tuer des gens et les mines antichars qui font exploser des véhicules lourds.
- Comment fonctionne une mine antipersonnel comme celle de la photo et à quoi servent-elles?
RÉPONSE : Les mines antipersonnel sont des armes que l'on place dans le sol. Une simple pression exercée par un pied ou par le déclenchement d'un fil-piège provoque une explosion tellement forte qu'elle peut littéralement déchiquer la jambe ou encore provoquer la mort de la personne. Elles sont principalement employées par une armée dont le pays est en conflit.
- Qu'est-ce qui rend cette arme particulièrement dangereuse pour les civils qui vivent dans les pays où l'on retrouve ce type d'armes?
RÉPONSE : Ce sont des armes aveugles. Elles ne font aucune distinction entre un soldat et un civil. Ce qui les rend encore plus dangereuses pour la population civile, c'est que les mines sont souvent placées dans les endroits où elles sont susceptibles d'être le plus meurtrières, soit dans les champs, aux environs des écoles, à proximité des puits et des pompes d'eau, le long des routes et des sentiers menant aux marchés, etc.
- Selon vous, combien de personnes ont été blessées ou sont décédées en raison de ces mines depuis le début des années 1970, uniquement au Mozambique?
RÉPONSE : On parle d'environ 1,5 million de personnes blessées ou décédées dans ce pays depuis le début des années 1970. C'est plus que toute la population de Montréal.

II- Explication de la fiche et du déroulement de la période (2 minutes).

Déroulement suggéré de la période :

- Amorce et explication (7 minutes)
- Réalisation de la fiche (25 minutes)



- Correction de la fiche (8 minutes)
- Retour et intégration (5 minutes)

III- Explication et réalisation de la fiche éducative (25 minutes)

Remarque : Il s'avère préférable que les élèves répondent à la question du bloc B sur une feuille distincte, compte tenu du peu d'espace disponible sur la fiche.

IV- Correction (8 minutes) ✓

SECTION B :

1. Quelle est la cause principale de l'utilisation des mines terrestres au Mozambique?

Une guerre civile a fait rage pendant plus près de 15 ans au Mozambique.

2. Qu'est-ce qui rend si dangereuses les mines terrestres pour les populations civiles?

Une mine peut fonctionner jusqu'à 50 ans après son installation. Ce qui est vraiment déconcertant à propos de ces armes, c'est que même si la paix est déclarée dans une région, une mine ne la reconnaîtra pas et fonctionnera jusqu'à ce qu'elle explose ou qu'elle soit désamorcée.

3. Pourquoi les mines terrestres ont-elles un impact négatif sur les collectivités?

Réponse : Elles causent des dommages physiques, psychologiques, économiques, environnementaux en plus de faire en sorte de ne pas permettre aux gens d'utiliser les terrains qui sont minés.

4. Qu'apporte de positif la convention signée à Ottawa en 1997?

La convention interdit formellement l'utilisation, la production, le transfert et le stockage des mines, et ce, peu importe les motifs. Elle vise aussi à assister les victimes des mines et exige que les pays signataires accomplissent des travaux de déminage dans les zones infestées.

5. Réponse personnelle de l'élève.

La convention permet de sensibiliser la communauté internationale aux problèmes causés par les mines antipersonnel. La convention pose certaines obligations et interdictions aux gouvernements des pays signataires quant à l'utilisation, la production et la destruction des mines.

SECTION C

1. Une mine antipersonnel peut fonctionner jusqu'à 50 ans.

2. On a d'abord fait un usage défensif des mines antipersonnel.

3. Les mines antipersonnel peuvent entraver la reconstruction à long terme de sociétés ravagées par la guerre, le retour chez eux de réfugiés et de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays. De plus, elles empêchent la réconciliation politique et la paix.

4. Ce qui est déconcertant à propos de ces armes c'est... c'est que même si la paix est déclarée dans une région, une mine ne la reconnaîtra pas et fonctionnera jusqu'à ce qu'elle explose.

5. Le drame humain qui frappe les victimes de mines, leurs familles et leurs collectivités exerce un puissant effet dissuasif sur quiconque songerait à utiliser le territoire à des fins productives ou pour les activités de tous les jours.

SECTION D

Réponses : 1- c 2- a 3- a 4- b

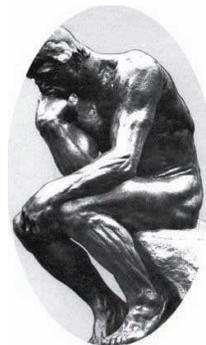
V Retour et intégration (5 minutes)



L'enseignant s'assure que les élèves savent ce qu'est la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction qui a été signée à Ottawa en 1997.

L'enseignant peut faire un petit quiz dans sa classe (en divisant la classe en deux) sur les conséquences des mines antipersonnel pour les individus, les collectivités, les pays.

L'enseignant invite ses élèves à visiter divers sites Internet pour s'informer davantage....



RÉFÉRENCES PERTINENTES POUR L'ENSEIGNANT À TITRE DE COMPLÉMENT D'INFORMATION

<http://www.penelopes.org/archives/pages/docu/paix/mine.htm>

<http://www.canadianlandmine.org/french/landmineProb.cfm>

<http://www.minesactioncanada.org/home/index.cfm?fuseaction=Start>

<http://www.icbl.org/fr/?eZSESSIDicbl=c093e8a431a64cf66dd02007895f6488>

http://www.handicap-international.org/esperanza/site/page_type/accueil.asp

<http://www.africa-onweb.com/pays/mozambique/>

Sites en anglais

<http://www.icbl.org/lm/2003/mozambique.html>

<http://www.landmines.org.uk/274>



UNE INITIATIVE DU
Réseau In-Terre-Actif du
Comité de Solidarité/Trois-Rivières



**PRODUIT EN COLLABORATION AVEC
LE GOUVERNEMENT DU CANADA PAR
L'ENTREMISE DE**



Agence
canadienne de
développement
international

Canadian
International
Development
Agency